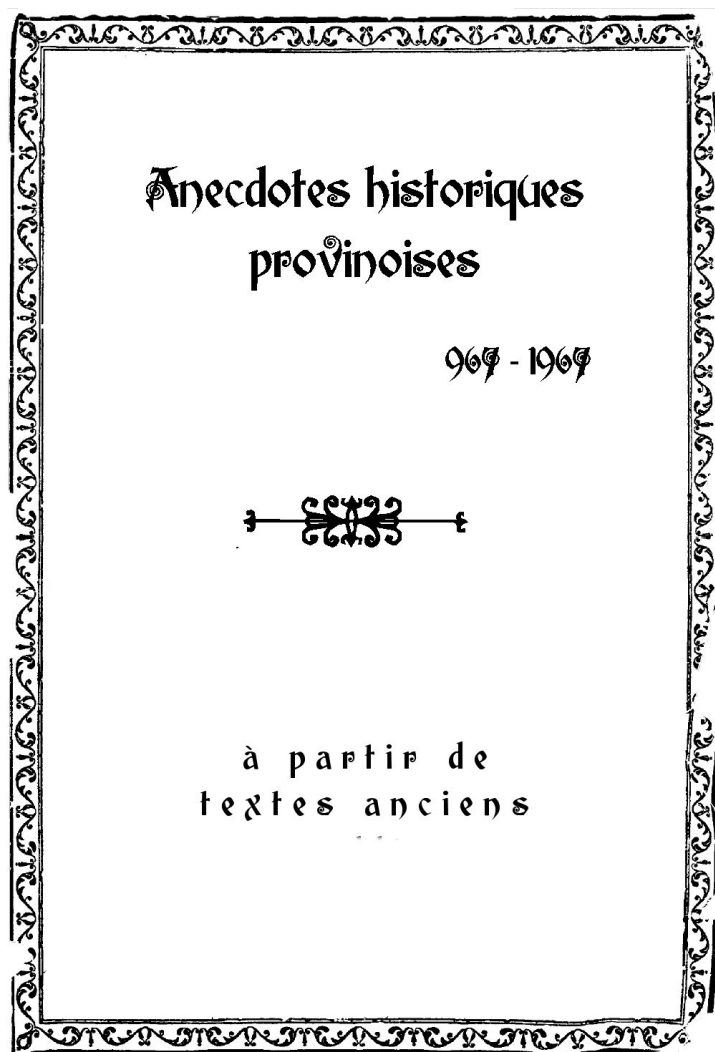


30





**Vous pouvez enrichir ce recueil
en proposant vos propres recherches, analyses
ou documents iconographiques.**

**Contact :
michel.leclercq@free.fr**



Au hasard de la presse

La recherche de tous renseignements relatifs à Provin m'a amené à parcourir un certain nombre de faits divers, en voici quelques-uns.

Visite de M. Chapoutot

Le 9 décembre 1905 est votée la loi de séparation des Églises et de l'État : l'État et l'Église sont à présent indépendants l'un de l'autre. La République garantit la liberté de conscience, la liberté de pratiquer un culte ; la République s'interdit en outre toute ingérence dans les affaires religieuses et *toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes (Pourront toutefois être inscrites auxdits budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons.)* Les biens des Églises deviennent la propriété de l'État, qui en assurera l'entretien. L'article 3 de la loi précise qu'il *sera procédé par les agents de l'administration des domaines à l'inventaire descriptif et estimatif (...) des biens mobiliers et immobiliers desdits établissements* ¹.

Ce point sera vivement contesté par les catholiques, comme en témoignent ces titres extraits du Grand Écho du Nord (mars 1906). Percepteurs, receveurs de l'enregistrement, épaulés par les gendarmes, les commissaires de police et parfois par la troupe, se rendront dans chaque église de France pour y effectuer l'inventaire et seront parfois mal reçus :

**Aucun inventaire n'a
pu avoir lieu**

Manifestations tumultueuses

**Les esprits sont
très montés**

*Un receveur
excommunié*

**Graves
désordres**

**L'effervescence
grandit**

**Ecclésiastiques
assaillis**

**Un fabricien frappé
par les contre-manifestants**

Charge à la baïonnette

Coup de revolver

Bagarres et altercations

Trois heures de travail pour ouvrir la porte de l'église

Les sapeurs du génie pénètrent dans l'église par les fenêtres

On parle de « cambriolage officiel des églises », on fait sonner le tocsin, on constitue de « gigantesques amas de chaises liées entre elles » pour gêner la progression des autorités dans l'église, on place des traverses de chemin de fer pour leur barrer la route... tous les moyens sont bons pour que les fonctionnaires se retirent sans avoir pu mener à bien leur mission.

¹ Les textes en italique de cette page proviennent de la Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État (<https://www.legifrance.gouv.fr/>)

Parfois des drames sont à déplorer, comme à Boeschève où un homme est tué dans l'église même par un soldat. Cet événement dramatique entraînera des débats houleux à la Chambre et provoquera une crise ministérielle.

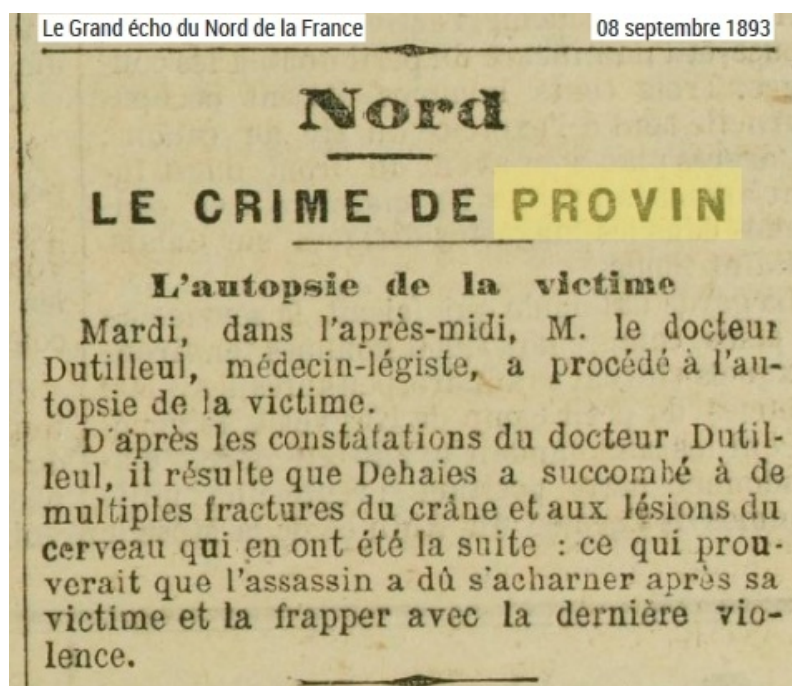
Parfois les événements sont moins dramatiques et, après une lettre de protestation lue par le prêtre, l'inventaire peut avoir lieu. Qu'en a-t-il été pour Provin ? Voici ce qu'en dit le Grand Écho du Nord de la France le 8 mars 1906 :

A Provin. — M. Chapoutot s'est présenté lundi après-midi, à l'église de Provin, où il a été reçu par le curé et le Président du Conseil de fabrique, qui lui ont refusé l'entrée de l'édifice.

Bibliothèque nationale de France
ark:/12148/bpt6k4763511k

Il ne semble pas qu'il y ait eu altercation, aucun article ne le mentionne ni ne précise quand a finalement eu lieu l'inventaire, sous, probablement, le regard désapprobateur et inquiet de l'abbé A. Costenoble. M. Chapoutot, receveur à Annœullin, visitera ensuite les deux églises d'Annœullin « sans incidents graves » (il fallut quand même enfoncer des portes).

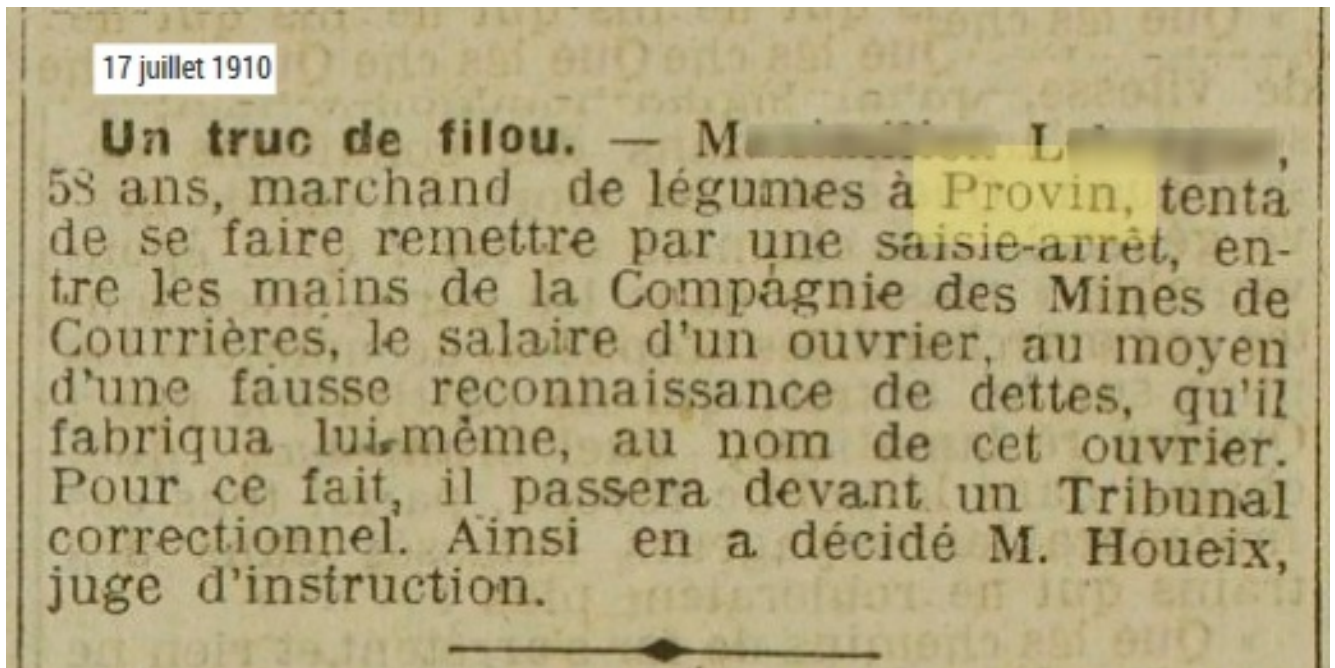
Filous, coquins, escrocs et massacreurs !



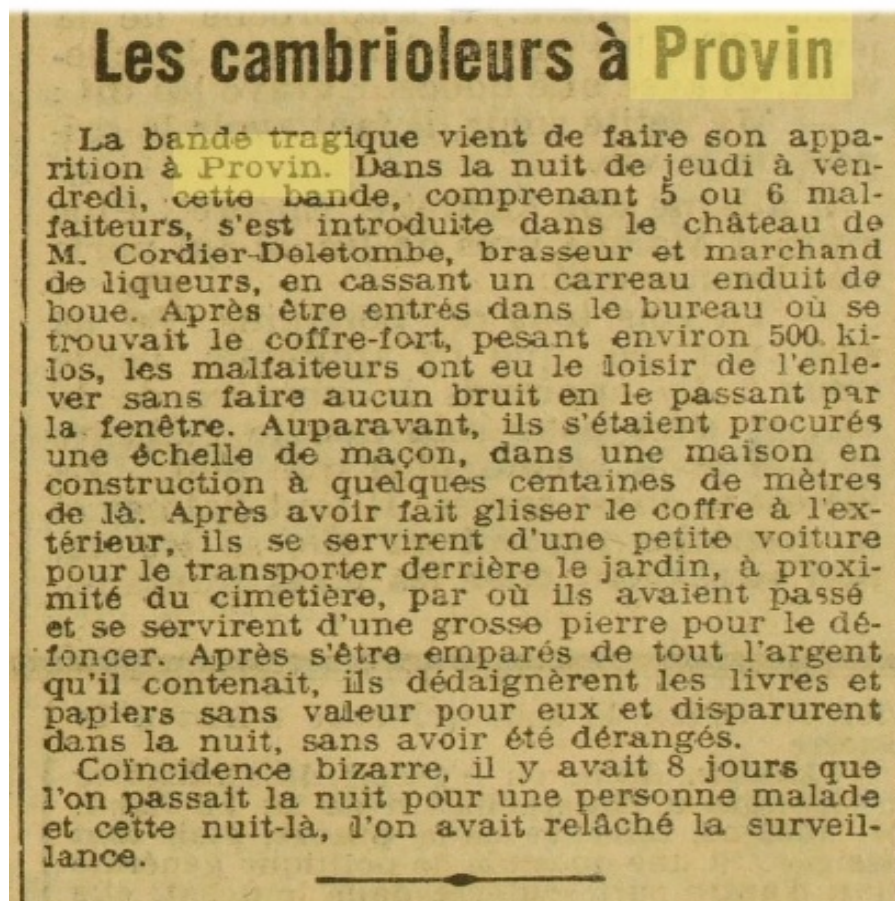
En 1905, rapporte le Grand Écho du Nord de la France du 28 novembre ², la dame M. M., femme L. M. vient d'être condamnée par le tribunal de simple police d'Annœullin à trois journées de travail et les frais, pour avoir frappé d'un coup de sabot le sieur N., vendeur de journaux à Provin. Le journaliste ne précise pas ce que le sieur N. avait bien pu faire à la dame M. pour mériter une telle ruade.

² Tous les extraits tirés du Grand Écho du Nord de la France proviennent du site Gallica de la Bibliothèque Nationale.

Le 8 août 1908, deux boulangers provinois, *pour vente de pains auxquels il manquait de 15 à 95 grammes* ont été condamnés chacun à une amende de 25 francs. Une manière de ne pas augmenter le prix du pain ?



Le Grand Echo du Nord de la France
1914-02-23 BNF



Les cambrioleurs de châteaux

Au château de Provin

LES CAMBRIOLEURS EMPORTENT UN COFFRE-FORT QU'ILS EVENTRENT ET S'EM-PARENT DE 4.500 FRANCS.

Au moment où la justice mettait la main sur les cambrioleurs du château des Boulets, à Seclin, un autre cambriolage était commis, dans des conditions à peu près identiques, au château de M. Cordier-Deletombe, à Provin, commune du même canton.

Les cambrioleurs pénétrèrent dans la propriété de M. Cordier par le jardin, et, sans éveiller l'attention des habitants du château, ils démolirent un volet, brisèrent une vitre et purent ainsi entrer dans l'appartement.

Connaissant parfaitement les lieux, ils allèrent droit au coffre-fort qu'ils transportèrent dans le jardin, en le faisant glisser sur une échelle. Puis, ils chargèrent le meuble sur une poussette, et l'emmenèrent, malgré son poids, à une certaine distance de là, près de la porte donnant accès à la propriété, afin de pouvoir l'éventrer en toute sécurité.

A l'aide d'une énorme pierre, ils parvinrent à défoncer l'une des parois du meuble, dont ils s'approprièrent le contenu, soit une somme de 4.500 francs.

La police a ouvert une enquête.

Certains individus, sur qui pèsent des soup-

La tentative de meurtre de Provin

LE COUPABLE SE CONSTITUE PRISONNIER

Nos lecteurs ont encore présente à la mémoire la relation de la scène qui se déroula, vers la fin de la semaine dernière, à Provin, et au cours de laquelle un nommé Emile C..., âgé de 35 ans, asséna sur la tête d'un de ses voisins, M. M..., un furieux coup de hache, qui faillit mettre celui-ci à deux doigts de la mort.

Le meurtrier, qui avait agi sous l'empire de la boisson et sans aucune raison plausible, était, nous l'avons dit, en fuite. Toute la maréchaussée fut sur les dents pendant ces jours derniers et on désespérait de retrouver le fuyard, quand mercredi soir, il se présenta en personne à la gendarmerie de Seclin et s'y constitua prisonnier en disant : « Me v'là. C'est moi le « tueur » de M... »

Jeudi, dans la journée, Emile C... était déféré au Parquet de Lille, où M. Blanchard, juge d'instruction, le faisait écrouer, après l'interrogatoire d'identité d'usage.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Une série de vols

A... W..., 32 ans, mineur à Provin, a dérobé sur une bicyclette une plaque de contrôle et une plaque d'identité, d'une valeur totale de 20 francs. On se demande à quel mobile il a pu obéir ; on s'étonne un peu moins de l'attitude bizarre de l'inculpé quand on le voit, après le prononcé d'une condamnation à six jours d'emprisonnement avec sursis, s'approcher du bureau du Tribunal et vouloir s'emparer — comme souvenir ? — du dossier de son affaire.

01 avril 1927

24 octobre 1921

Un fou dangereux

M. Louis Guilbert, voiturier, demeurant rue Négrier, 7, à Provin (Nord), a porté plainte contre S. M. qui après avoir brisé sa porte, l'aurait menacé d'un revolver.

En raison de son état mental, M. a été dirigé sur l'asile d'aliénés d'Armentières où il sera examiné par un spécialiste.

La rue Négrier s'appelle rue Henri Catoire depuis 1944. L'aventure suivante vécue par Anatole Coiret nous apprend qu'il existait un café rue Henri Durre.

Un habitant de Provin tirait des coups de feu sur un passant

Pour étudier le fonctionnement d'un revolver

M. Anatole Coiret, 35 ans, demeurant à Carvin, hameau Magenta, se présentait, hier vers 13 heures, à la gendarmerie, déclarant qu'un individu qu'il ne connaît nullement, venait de tirer plusieurs coups de revolver.

Il se rendait à son travail au four Malbezin, lorsque sur la route il rencontra cet homme qui, à sept reprises, fit feu dans sa direction, sans heureusement l'atteindre.

Son agresseur rechargea ensuite son arme et prit la fuite.

M. Coiret termina son récit en fournissant un signalement précis de l'individu en question.

Aussitôt, le chef de brigade Hennion et les gendarmes Régnier et Vincent frêtaient une auto et se lançaient sur la piste de l'homme au revolver. Grâce aux indications recueillies sur la route, les gendarmes arrivèrent devant un café situé rue Henri-Durre, à Provin, où était entré l'individu qu'ils recherchaient. Celui-ci n'était autre que le sieur H.

Très docilement C. se laissa appréhender et désarmer. Puis il fut amené à la caserne de gendarmerie de Carvin où le chef Hennion procéda à son interrogatoire. L'homme raconta que sa femme, née L. D., l'avait quitté depuis la veille pour retourner vivre chez ses parents à Harnes. Il avait alors eu l'idée de la tuer si elle se refusait à réintégrer le domicile conjugal.

C'est pour cette raison que samedi matin il alla acheter un revolver à Lens.

En regagnant Provin, il voulut étudier le fonctionnement de l'arme, croyant, dit-il, que le revolver était chargé à blanc. Il ajouta qu'il tira sur le bord de la route et non dans la direction de M. Coiret, qu'il ne connaît d'ailleurs pas. Le revolver, qui contenait encore sept cartouches, a été saisi.

C. a été enfermé à la chambre de sûreté en attendant d'être mis à la disposition du Parquet de Béthune.

Le Grand écho du Nord
de la France

1932-11-13

Source gallica.bnf.fr /
Bibliothèque nationale
de France

VOL DE LINGERIE

Lundi, M. Charles Meurillon, messenger, à Bauvin-Provin, a été victime d'un vol de deux colis de lingerie pesant 22 kgs, commis dans un camion-auto, en stationnement face au n° 132 de la rue Gustave-Delory.

Plainte a été déposée.

27 novembre 1935

Faits divers tragiques

09 juin 1900

NORD

Incendie à Provin. — Un incendie a éclaté mardi, vers 2 heures de l'après-midi, dans l'appartement de M. Mortreux-Cordier, marchand d'engrais à Provin.

La population accourut pour combattre le feu, mais la pompe à incendie ne fonctionnait pas.

On n'eut que le temps de sauver plusieurs enfants qui dormaient dans une chambre.

Les maisons voisines purent être préservées, mais l'habitation de M. Mortreux-Cordier a été fortement endommagée.

Les dégâts s'élèvent à deux mille francs environ.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER à Bauvin-Provin

Wagons de marchandises tamponnés par un train de voyageurs. — Une quinzaine de blessés

Le bruit courait à Lille, dans la matinée de samedi, qu'un grave accident de chemin de fer, survenu en gare de Bauvin-Provin, avait fait de nombreuses victimes.

Heureusement l'affaire avait été considérablement grossie.

Voici les faits :

Sur la ligne à voie unique de Don-Sainghin à Hénin-Liétard, le train 2342, qui part de Don à 7 h. 44 du matin pour arriver à Hénin-Liétard à 8 h. 20, passe à Bauvin-Provin à 7 h. 51. Samedi matin, à son entrée en gare de Bauvin, ce train, conduit par le mécanicien Hochard (machine 2376), au lieu de suivre sa direction régulière, s'engagea, par suite d'une erreur d'aiguillage, sur une voie de garage.

C'était la réédition exacte et complète de l'accident d'Arleux, sauf les conséquences, qui furent loin d'être aussi terribles. Des wagons de charbon en déchargement stationnaient sur cette voie de garage et le train de voyageurs vint se heurter violemment contre eux. L'avant de la machine fut défoncé, le premier wagon de charbon réduit en miettes. Parmi les voyageurs, une quinzaine, d'après des renseignements pris à bonne source, furent très légèrement contusionnés, au point qu'ils purent continuer leur voyage par un train formé aussitôt.

Aussitôt l'accident connu à Lille, M. Pellarin, inspecteur principal, accompagné de M. Léchelle, chef du mouvement, se rendit sur les lieux par train spécial. Il est revenu à midi 15.

Les blessés

Parmi les voyageurs les plus fortement contusionnés, on cite :

Mme veuve Lemichez, 38 ans, de Sainghin-en-Weppes, blessée à la tête ; Mme Derez-Werveil, de Sainghin-en-Weppes, blessée à la tête ; M. Coupé-Bernard, de Sainghin, blessé à la tête ; Mme Estelle Bonte, de Sainghin-en-Weppes, blessée à la tête ; Mme Patou, 28 ans, de Sainghin-en-Weppes, blessée au visage ; Mme Déasse, de Lille, blessée au bras ; Mme Wan Hoesbech, 44 ans, de Lille, blessée à la tête et au côté gauche de la poitrine ; MM. Manche, 64 ans, rue du Court-Debout, à Lille, blessé à la tête et à l'œil droit ; Théophile Frépin, 30 ans, cité d'Arras, à Lille, contusions à la poitrine ; Gaston Sottier, 15 ans, rue Mirabeau, 17, à Croix-Wasquehal, contusions aux genoux ; Fontaine-Dufour, 56 ans, rue Saint-Gabriel, 40, à Fives, contusions au côté ; Duret-Frivotte, 25 ans, à Sainghin, plaie au front ;

Botte-Duret, 28 ans, à Sainghin, plaie à la tête ; Botte-Duret, à Sainghin, 452 ans, contusions au nez ; Bihaut, 38 ans, à Sainghin, contusions au genou gauche ; Fottier, 38 ans, à Sainghin, plaie au côté gauche ; Charles Chivoré, 28 ans, rue Jeanne d'Arc, à Lille, contusion à la jambe gauche.

Mmes Clémence Sommerchinsk, rue de Juliers, à Lille, contusions au bras gauche ; Marie Devogèle, 39 ans, rue Duhem, à Lille, contusion au poignet droit ; Marie Deboren, 69 ans, rue de Bailleur, à Lille, contusion au poignet gauche ; Catherine Bernard, 53 ans, à Annœullin, plaie au front.

Aucune de ces blessures n'offre de gravité.

1902

29 août 1904

Une femme écrasée par un train

A PROVIN

Un bien pénible accident est venu jeter l'émotion dans la commune de Provin, vendredi après-midi.

La femme Mahiette, dit Minron, 53 ans, s'en allait aux champs. Son mari la précédait quelque peu. Ils devaient traverser la ligne de Carvin à Provin.

A cet endroit existe un passage pour ainsi dire libre, puisqu'un simple tourniquet sert de clôture.

A ce moment arrivait le train de 2 h. 40 de l'après-midi. La femme Mahiette, un peu sourde, n'entendit pas l'arrivée du train, elle fut tamponnée et le train lui passa sur le corps. La mort fut instantanée.

25 avril 1905

Provin. — Depuis plus de quinze jours on est sans nouvelle du sieur Emile Tancré, mineur, pensionnaire de l'auberge Maillard, à Provin.

Tancré n'a plus reparu depuis la dernière paie de la quinzaine aux mines. On craint qu'il n'ait été victime d'un accident.

04 novembre 1906

Provin. — M. Henri Leplus, entrepreneur de battage et cabaretier, avait acheté, le 27 octobre, une batteuse estimée 6.200 francs. Le 29 octobre, cette batteuse, installée près d'une meule de blé, appartenant à un cultivateur à Provin, non loin du chemin Duriez, fut la proie des flammes à la suite d'un incendie qui consuma d'abord la meule de blé. M. Leplus éprouva donc un préjudice de six mille francs, car il ne l'avait pas assurée.

M. Menu, de son côté, par suite de la perte de ses récoltes, subissait un préjudice d'un millier de francs, pour le même motif.

Le sinistre est attribué à la malveillance. On ne sait sur qui porter les soupçons.

28 septembre 1906

Annœullin. — Samedi après-midi, vers 3 heures, un incendie a détruit deux meules de paille, appartenant à M. Auguste Maille-Bernard, brasseur. Il y a assurance.

Provin. — Dimanche après-midi, vers trois heures, une meule de blé, appartenant à Mme Achille Jacquart-Demonchy, cultivatrice, et située au pavé de Meurchin, a été incendiée.

Les pertes s'élèvent à sept cents francs. Il n'y a pas assurance.

24 août 1907

Le feu dans une roulotte à Provin

UN ENFANT BRULÉ

Sur la place de Provin, s'étaient installées, pour la ducasse, plusieurs baraques foraines. Dans la nuit de lundi à mardi, d'une roulotte appartenant à M. Théomy France, forain, on aperçut des flammes s'échappant des petites fenêtres et de la porte.

Des habitants pénétrèrent dans la voiture. Cinq enfants y étaient couchés. Ils réussirent à en sauver quatre. L'incendie se propageant avec une grande rapidité, l'un des enfants, âgé de trois ans, périt dans les flammes. Son corps fut retrouvé absolument carbonisé.

14 septembre 1908

NORD

A Bauvin-Provin, un train tamponne une voiture. — Jeudi soir, vers sept heures, un train express, arrivant en gare de Provin, a tamponné la voiture de M. Dallenne, marchand confiseur à Sainghin.

Le véhicule fut mis en pièces, mais, fort heureusement, le conducteur et le cheval se sont tirés indemnes de l'accident.

Un tragique accident aux mines de Lens-Meurchin A WINGLES

Deux ouvriers de **Provins**
pris sous un éboulement
succombent à leurs blessures

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Dans l'après-midi de mardi, circulait à Lens et dans la région minière le bruit qu'une catastrophe s'était produite à la fosse 3 des Mines de Lens-Meurchin, à Wingles. On parlait de trois morts et de nombreux blessés. Par bonheur, les faits avaient été exagérés. L'accident qu'on doit déplorer a fait deux victimes. Il n'y a pas de blessés. Nous nous sommes rendu sur les lieux et voici ce que nous avons pu savoir :

Un formidable affaissement

Vers 10 h. du matin, cinq ouvriers travaillaient à la fosse 3, à l'étage 206 (c'est-à-dire à 206 mètres sous terre), dans la veine Elisa, sous le commandement du porion Lecoite. Deux d'entre eux, deux beaux-frères, MM. Casimir Crombecque, 35 ans et demi, domicilié à Provins, route Nationale, marié, père de trois fillettes, dont l'aînée n'a pas treize ans, et Jean-Baptiste Sion, 46 ans, demeurant également à Provins, marié, père de deux jeunes filles, de 17 et 13 ans, étaient occupés à l'« abatage » et « faisaient », comme on dit, du charbon.

Soudain, pour des causes encore inconnues, un formidable affaissement se produisit. Le toit de la veine, pourtant soutenu par des bois, s'écroula. Les terres attenantes suivirent le mouvement, et les deux malheureux furent recouverts par une impressionnante masse de terres, de pierres, et de blocs de charbon. Leurs camarades donnèrent aussitôt l'alarme. Les mineurs arrivèrent de toutes les galeries et, avec rapidité, s'employèrent à dégager leurs infortunés collègues.

(La suite en deuxième page)

Le tragique accident de Wingles

(Suite de la première page)

Le travail était herculéen. Au fur et à mesure que des terres étaient enlevées, d'autres continuaient à tomber du toit. Enfin, après une heure, le torse nu de Crombecque apparut. Le mineur respirait encore faiblement.

Deux cadavres

On téléphona au chef-mécanicien Théry, qui descendit par la première cage et apporta des ballons d'oxygène. Mais tous les soins furent vains. Crombecque décéda sans même avoir repris connaissance. Il avait le thorax défoncé.

Il n'y avait donc plus d'espoir de retirer Sion vivant. Pourtant, les mineurs ne perdirent pas courage. A l'heure où nous quittons les lieux, leurs efforts n'ont pas été récompensés de succès. Le corps de Sion est toujours sous les terres ébouleées.

Ce double accident a provoqué — on le devine — une grosse émotion.

Autour de la fosse, qui est située à proximité de celle portant le n° 4, dans la même cour clôturée, de nombreux mineurs et leurs femmes attendent, le cœur gros, pour voir remonter les deux victimes du travail.

M. Haynau, ingénieur en chef des travaux du fond aux Mines de Lens, est arrivé sur les lieux. Précédemment, M. Martin, ingénieur principal, et M. Gâteau, ingénieur de la fosse, étaient descendus dans la veine Elisa.

Les deux cadavres seront remontés ensemble, au jour. Les civières sont prêtes.

Les familles ont été prévenues avec tous les ménagements possibles.

Crombecque, après avoir travaillé aux fosses 8 et 14 des Mines de Lens, était occupé à la fosse 3 depuis 1926.

Son beau-frère n'était à la fosse 3 que depuis septembre 1931. Il venait de la fosse 6 de Meurchin.

Tous deux étaient de bons ouvriers, payés à dix parts, bien considérés de leurs chefs et de leurs camarades.

Une enquête est ouverte par le délégué-mineur Jules Leroy. — A. M.

En dernière heure, nous apprenons que le corps de Sion a été dégagé.

Mort d'une quatrième victime de la catastrophe de Sallaumines

Nous avons signalé, il y a quelques jours, que l'état de M. Jean-Baptiste Leclercq, 41 ans, l'une des victimes de la catastrophe de chemin de fer survenue à Sallaumines, le 8 février dernier, s'était aggravé.

Malgré les soins qui lui étaient prodigués, le malheureux a succombé jeudi à ses terribles blessures.

C'est donc quatre morts que l'on a à regretter de cet accident.

Les obsèques de M. Leclercq auront lieu aujourd'hui à 15 heures, à Provin.

24 octobre 1936

Un enfant tué par un train, à Provin

Un terrible accident s'est produit au passage à niveau de la rue La Fayette, à Provin, à la limite de Carvin.

Un jeune garçon, J. M., âgé de 8 ans, habitant au hameau de Magenta, à Carvin, était venu en compagnie de son frère H., âgé de 13 ans, à Bauvin.

Au passage à niveau de Provin, la barrière était fermée. Les deux garçons laissèrent passer un convoi de marchandises venant de Don. Puis ils s'engagèrent, croyant la voie libre.

Malheureusement, en sens inverse, arrivait un train de voyageurs. J. M. qui se trouvait le plus engagé sur la voie fut happé par la locomotive et broyé sous les yeux de son frère qui s'enfuit, affolé et pleurant.

L'avènement des véhicules à moteur

Au début du siècle (le XXème), les termes *voiture* et *automobile* ne désignent pas le même véhicule :

12 août 1909

A Vendre VOITURE
à usage de mercier ou épicier,
quatre roues, 3 mètres long,
ouvrant tout un côté pour
étalage. S'adr. M. Bocquet-
Malagié, **Provin** (Nord). 13248

AUTOMOBILE
à vendre, 6 HP de Dion, ca-
pote, glace, phare, accessoi-
res, 950 fr. S'adr. Chantilly, rue
Faidherbe. Mouvaux 37315

En 1936, le journaliste considère qu'une précision est nécessaire :

07 mai 1936

A Wattignies, une auto rencontre une voiture hippomobile

Un blessé

Un accident de la circulation est survenu mercredi matin, sur la nouvelle route nationale Lille-Seclin.

Un automobiliste, M. Sion, cultivateur à Provin, se dirigeait vers Lille. Il venait de quitter Seclin et se trouvait à l'entrée du territoire de Wattignies.

Sion vit devant lui deux voitures hippomobiles. Alors qu'il s'apprêtait à les dépasser, l'une d'elles obliqua pour prendre la rue de Templemars. L'automobiliste donna un coup de volant pour éviter cette voiture. Malheureusement, il alla rencontrer un autre véhicule conduit par M. Hespeel, charretier, au service de M. Lefebvre, marchand de charbon à Lille.

Le charretier fut blessé au cours de la collision. Après avoir reçu des soins de M. le D^r Degand, de Wattignies, il fut conduit à l'hôpital de Seclin.

La gendarmerie de Seclin s'est rendue sur les lieux pour l'enquête d'usage.

16 novembre 1921

MOTO A VENDRE

TERROT 3 HP, 2 cylindres, entièrement remise à neuf, avec side-car : 2.700 fr., cause voiture. — Entreprise TRUPIN, à **PROVIN** (Nord). 21726



(Source : <https://www.moto-collection.org>)

16 octobre 1922

Cause Achat Voiture
A VENDRE 6.000 fr.
en toute confiance, **MOTO**
HARLEY-DAVIDSON type élec-
trique. Side-car grand lu-
xe, capote, pare-brise, ultra
renforcé. Pneus 760 x 90 neufs,
compteur ampèremètre, acces-
soires.— Ecrire pour prendre
rendez-vous à **M. Ant. FOUR-**
MAUX, fabricant de toiles, rue
Nationale, à **PROVIN** (Nord)
62728



(Source : <https://www.moto-collection.org> – Harley-Davidson, 1000 cm3 Model 18J
1918 - Le modèle qui créa la légende en France)

05 avril 1923

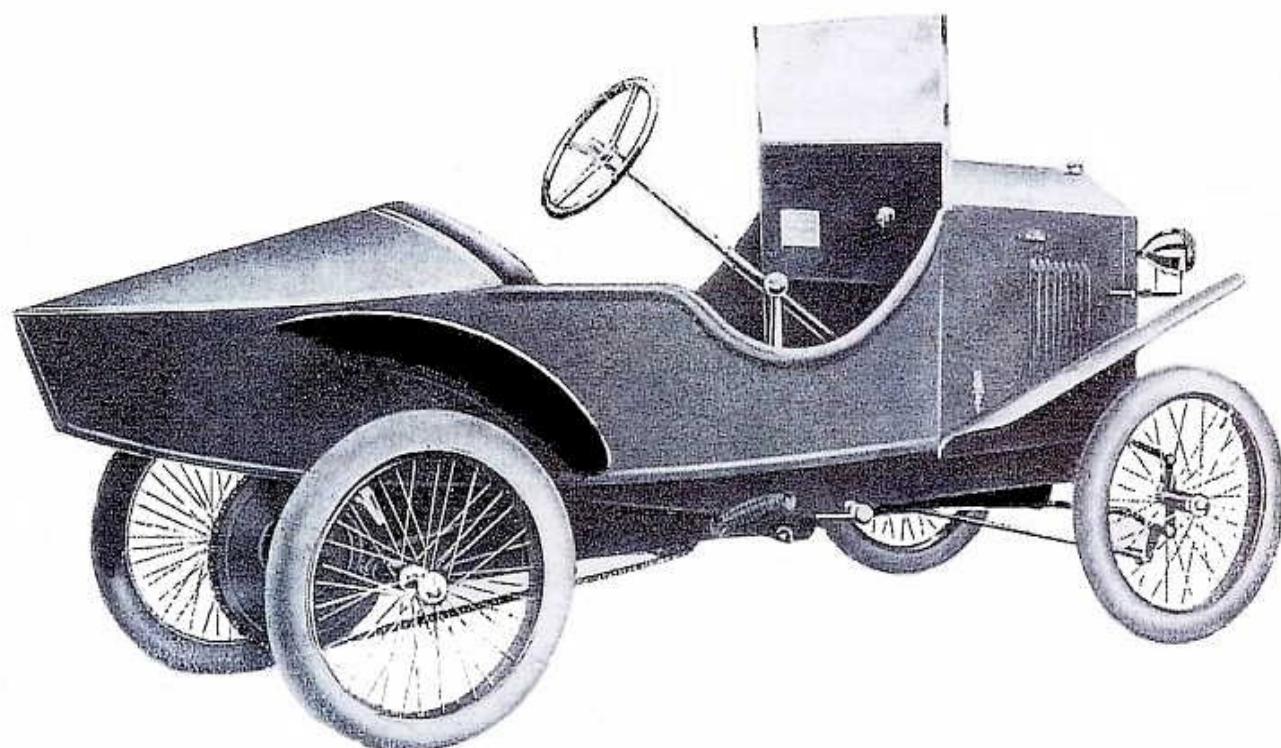
A VENDRE
CONDUITE INTERIEURE
Berliet 15 HP, excellent état,
démarrage éclairage électri-
ques. carrosserie luxe 6 pla-
ces. Bonnes conditions. Cor-
dier-Deletombe, **Provin** (Nord)
40105

AUTOMOBILES



Serait-ce celle-ci ? (Source : www.fondationberliet.org)

J'ECHANGERAIS
Superbe cyclecar « Monet-
Goyon, 2 C.L., 5 HP, état neuf,
peu roulé, pneus, peinture,
capote neufs. éclair. électr. ga-
ranti, bon état, contre moto-
cyclette, même état. Se présen-
ter chez Sénécaut, **Provin (Nd)**
77055



(Source : <http://www.monet-goyon.net/>)

04 juin 1925

SUPERBE MOTOCYCLETTE
Etat neuf, peu roulé, année
1924, marque Sunbeam 4 HP,
3 vitesses, toute équipée, pha-
re, bouteille Magondeaux,
compteur kilométrique et vi-
tesse, montre, à vendre 3.200.
S'adr. SÉNÉCAUT, rue Na-
tionale, **PROVIN** (Nord). 71674



(Source : www.moto-collection.org)

07 décembre 1924

PEUGEOT 6 PLACES

14 HP, torpédo cond. intér.,
état général absolument par-
fait, à vendre bas prix. Veu-
ve TRUPIN, à **PROVIN** (Nord)

42945

27 novembre 1925

PEUGEOT

Torpédo, carrosserie fermée,
bon état, à vendre bas prix
cause non emploi.— S'adr. à
veuve TRUPIN, à **PROVIN**.

45830

08 août 1929

DELAHAYE 2 T. $\frac{1}{2}$

sur pneus, 12 HP, demi-taxe,
g. caisse bâchée, neuve, 9.500.
Bon état.— Entreprise TRU-
PIN, à **PROVIN**.

46221

29 juin 1931

Un cycliste est renversé et blessé par une auto à Annœullin

Vers 11 h. 15, M. Cleutjens Mathieu, 24 ans, monteur électricien, demeurant à Lille, boulevard Victor-Hugo, se dirigeait sur Provin venant de Carvin. Il pilotait la voiture appartenant à M. Emile Lebrun, constructeur, rue Louis-Faure, à Lille, quand à proximité du tissage Deren et Lecomte, rue Camille-Desmoulin, il tamponna et renversa M. Emile Cambier, 60 ans, journalier, demeurant à Provin qui, débouchant d'un chemin de traverse, était venu se jeter sur le côté gauche de la voiture.

Mandé d'urgence, M. le docteur Char-don, d'Annœullin prodigua les premiers soins au blessé et le fit transporter d'urgence à l'hôpital de Carvin. Il portait de graves blessures à la tête et sur le corps. Ses jours ne paraissent pas être en danger.

30 septembre 1927

VOITURE « ZÈBRE » 5 HP
à vendre, parfait état général,
tous accessoires, bons pneus,
3.800 fr. Essai à volonté. —
Sénécaut, à PROVIN. 88414

La Voiture 4 cylindres 4 Places

LA PLUS ÉCONOMIQUE QUI EXISTE



est la PETITE VOITURE 10HP Type B

"LE ZÈBRE"

QUI NE CONSOMME QUE 9 LITRES D'ESSENCE ET 1/3 LITRE D'HUILE POUR 100 KILOMÈTRES

Un train de pneumatiques fait 8.000 kilomètres. **VITESSE . 70 kilomètres à l'heure.**

PRIX AVEC CARROSSERIE TORPEDO 4 PLACES 6.300 FRANCS

Type C 6 HP 4-cylindres, avec carrosserie Torpedo 2 Places. 4.000 francs Type A 5 HP monocylindrique avec carrosserie 2 Places. 3.050 francs

5TH Anon. "LE ZÈBRE" 5 Rue Villaret de Joyeuse, PARIS (Catalogue illustré et références sur demande)

(Source : www.lezebre.eu)

SUIS VENDEUR

1 bon camion bâché 12 HP
 Delahaye, force 2 T. 1/2, sur
 pneus. Prix : 12.500 fr.

1 belle camionnette bâchée
 12 HP Donnet - Zédel, force
 1.200 kg. Prix : 13.500 fr.

1 belle camionnette bâchée
 14 HP Chenard-Walcker, for-
 ce 800 kg. Prix : 5.500 fr.

1 torpedo 5 HP Citroën 3
 places, bon état, pneus neu's,
 Prix : 5.500 fr.

SUIS ACHETEUR

1 camionnette bâchée, for-
 ce 1.800 kilos.

1 commerciale 6 à 9 HP.

TRUPIN, Entrepreneur, à
PROVIN. (Tél. 9.) 44490

BELLE OCCASION

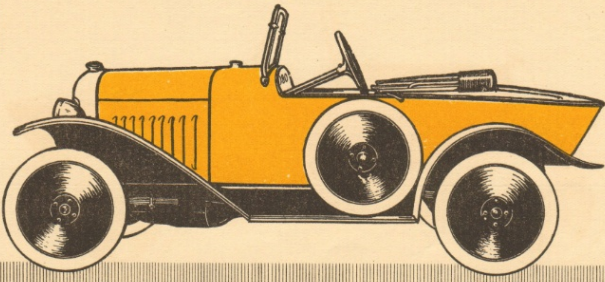
LA PREMIÈRE VOITURETTE FRANÇAISE CONSTRUITE EN GRANDE SÉRIE

LA 5 HP CITROËN

ALLUMAGE PAR MAGNÉTO
 MODÈLE 1923

LA MEILLEURE RÉFÉRENCE
 60.000
 VOITURES
 EN CIRCULATION

PRODUCTION
 JOURNALIÈRE
 125
 VOITURES



TORPÉDO 2 PLACES

4 CYLINDRES 55 x 90 - 3 VITESSES - ÉCLAIRAGE ET DÉMARRAGE ÉLECTRIQUES
 5 ROUES GARNIES DE PNEUS - PONT ARRIÈRE MUNI D'UN DIFFÉRENTIEL

SON PRIX D'ACHAT RÉDUIT LA MET À LA PORTÉE DE TOUS
 SON ENTRETIEN MODIQUE EN FAIT LE VÉHICULE UTILITAIRE PAR EXCELLENCE

ANDRÉ CITROËN, Ingénieur-Constructeur, 143, Quai de Javel - PARIS

A.C. 69

IMP. CHAIX. — 5312-9-23.

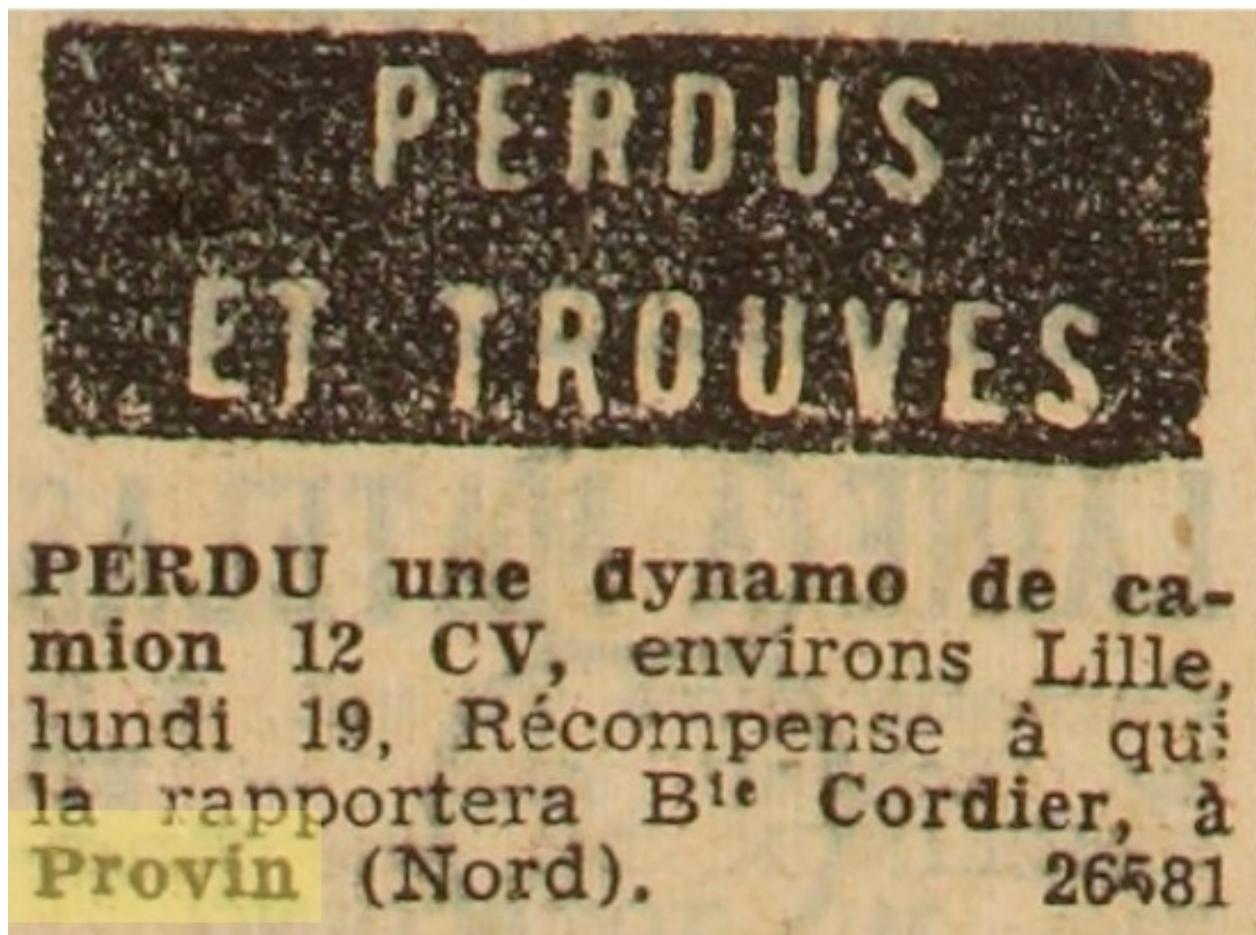
La 5 HP Citroën (Source : <http://www.citroenorigins.fr>)



Delahaye, camion bâché type 83, 1929 (Source : oldiesfan67.canalblog.com)

L'an 34 sera, selon la presse de l'époque, fâcheux pour deux Provinois :

25 février 1934



PERDUS ET TROUVES

PERDU une dynamo de camion 12 CV, environs Lille, lundi 19, Récompense à qui la rapportera B^{le} Cordier, à **Provin** (Nord). 26581

15 mai 1934



PERDUS ET TROUVES

PERDU une roue camionnette Renault entre **Provin** et Tourcoing. Ecrire Garage Demol, à **PROVIN**. Récompense. 37425

Toutes les anecdotes rapportées ici sont basées sur des articles de presse provenant du site Gallica de la BNF.

Les droits de propriété des cartes postales ou photographies présentées sont indiqués clairement.